

Astuce: que faire si vous héritez d'une cave?

Imaginons que votre grande-tante Martine vous lègue une magnifique cave montée avec amour par son époux décédé 15 ans avant elle, un bon vivant doublé d'un amateur éclairé de vin? Qu'allez-vous faire si personne parmi vos proches ne s'y intéresse ou n'est même capable d'estimer le prix de ce trésor? Faut-il s'en débarrasser? L'offrir à quelqu'un? Et que faire si des crus rares et chers figurent dans le lot?

Les personnes que le vin ne passionne pas et peu curieuses de faire des découvertes pourtant ô combien intéressantes se débarrasseront très simplement de leurs bouteilles en en faisant cadeau à une institution, un foyer pour personnes âgées, une cantine ou une association, qui ne se feront pas prier pour les accepter. Ceux qui souhaitent en revanche savoir quels sont les crus encore buvables et combien ils peuvent valoir dresseront la liste de toutes les bouteilles, en notant soigneusement la nature du vin, la région d'origine, le millésime et le producteur. Ils soumettront ensuite cette liste à un marchand, un courtier en vins, un commissaire-priseur ou une revue spécialisée. Ils peuvent le faire très facilement sur Internet où l'on obtient rapidement des informations sur la cote du vin, moins facilement sur sa maturité. Enfin, ils peuvent toujours recourir aux petites annonces dans les journaux ou affichées sur des panneaux publics.

